



Département des finances et des institutions
Service cantonal des contributions
Section des personnes morales

Departement für Finanzen und Institutionen
Kantonale Steuerverwaltung
Sektion juristische Personen

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Exonération fiscale au sens de l'article 238 LF Rapport annuel 20.....

Période commerciale	du	au
N° IDE	CHE-	
N° de contribuable		
Raison sociale et adresse complète		
Personne de contact et adresse courriel	Nom et prénom : E-Mail :	
Date de la décision du Conseil d'Etat		
Début/Fin de l'exonération	du	au

Nombre de places de travail	Nombre de collaborateurs à la fin de l'année commerciale courante	
	Nombre de places de travail équivalent plein temps (EPT) à la fin de l'année commerciale	
	Nombre de places de travail équivalent plein temps (EPT) au début de l'exonération	
	Total des nouvelles places de travail équivalent plein temps (EPT) durant l'exonération	

Autres conditions spécifiques selon décision du Conseil d'Etat (Investissements, recherches & développements, collaboration avec les hautes écoles, etc.)		
Investissements	Effectués durant l'année commerciale courante	
	Effectués cumulés	

Se référant à l'exonération	Bénéfice net prévu selon plan d'affaires	Bénéfice net effectif de l'année commerciale courante lié au plan d'affaires
Montant en CHF		

Ecart significatif par rapport au projet initial pendant l'année commerciale courante Oui Non

Observations

L'autorité fiscale se réserve le droit de demander à la société des renseignements et/ou des documents complémentaires.

Nous confirmons l'exactitude des données transmises ci-dessus.	
Lieu et date :	Timbre et signature :

 A retourner ce rapport au **Service cantonal des contributions, avenue de la Gare 35, 1951 Sion.**



Avenue de la Gare 35, 1951 Sion
Tél./Tel. 027 606 25 30 · Télécopie/Fax 027 606 25 31 · e-mail: joerg.grand@admin.vs.ch